

• ANNONCES LÉGALES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 19 décembre 2014 (NOR : MCE1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Avis de mise à disposition

La commune d'YMERAY met à disposition du public le dossier du projet de zonage pluvial, à annexer Plan Local d'Urbanisme qui sera consultable en mairie aux heures d'ouverture, les lundis et vendredis de 15h30 à 17h30, les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 du 7 novembre 2025 au 7 décembre 2025 inclus.

Le public pourra y consigner ses observations sur un registre.

EARL DE L'ORANGERIE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 10.000 €
Siège social 14 ter, Grande Rue,
Le Grand Chavemay
28150 LES VILLAGES VOVEENS
RCS CHARTRES n° 539 305 599

Closure de liquidation

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 octobre 2025, les associés ont, à effet du 31 décembre 2024 et après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, approuvés les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres.

Pour avis et mention, le Liquidateur.

COGEP AVOCATS

18, avenue des Droits de l'Homme
45000 ORLÉANS

CRÉDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE IMMOBILIER

Société par Actions Simplifiée
à Capital Variable
au capital minimum de 100.000 €
Siège social 1, rue Daniel Boutet
28000 CHARTRES
499 396 182 RCS CHARTRES

Avis de modification

Par décision du 16 septembre 2025, l'Assemblée Unique a décidé de modifier le capital minimum de la société pour le porter à 100.000 €.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la Présidente.

COMMUNE DE SAULNIÈRES (Eure-et-Loir)

Avis de mise à l'enquête publique du Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de SAULNIÈRES du 25 septembre 2025, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAULNIÈRES sera soumis à l'enquête publique durant 38 jours consécutifs du jeudi 23 octobre 2025 au samedi 29 novembre 2025 inclus. Monsieur Gagnol assumera les fonctions de Commissaire-Enquêteur, par décision n° E25000157/45 en date du 16 septembre 2025 du Président délégué du Tribunal Administratif d'Orléans, Monsieur Denis Lacasagne.

Pendant le délai susvisé :

– un dossier sera déposé à la mairie de SAULNIÈRES, place de la Résistance, 28500 SAULNIÈRES aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire-Enquêteur - Mairie de SAULNIÈRES - lequel les annexera au registre.

Le dossier sera aussi consultable sur le site Internet : <http://www.saulnieres28.fr>

– Une permanence sera assurée par le Commissaire-Enquêteur à la mairie de SAULNIÈRES le jeudi 23 octobre 2025 de 10h00 à 12h00 ; le lundi 17 novembre de 17h00 à 19h30 et le samedi 29 novembre 2025 de 10h00 à 12h00 afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

Le Maire, Christian ALBERT.

ALTER EGO NOTAIRES Notaires associés à AUNEAU 28700

G.F.A. DE ROSAY

Groupement Foncier Agricole
Capital 511.700 €
Siège social Rosay 28120 BAILLEAU-LE-PIN
RCS CHARTRES SIREN 428 728 943

Gérance

Aux termes d'un Procès-verbal Sous Seing Privé en date du 30 septembre 2025, la collectivité des associés a décidé de nommer à compter du 30 septembre 2025 en qualité de co-gérant de la société, pour une durée indéterminée Monsieur Émeric PETIT demeurant à NEAC 33500 24, rue de l'Église, Château Toumefeuille et Monsieur Marc PETIT demeurant à FRANCOVILLE 28700, 15, rue de Bévillie, AUZAINVILLE.

Pour avis, la Gérance.

Avis de gérance-mandat

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/09/2025 et du 15/10/2025, la société B&M France SAS, SAS au capital de 69.537.450 €, 311 315 329 RCS CLERMONT FD, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison située à 8, rue de Rome, 28500 VERNUILLET, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société SAS ALMAT, au capital de 3.000 €, 810 263 061 RCS CHARTRES.

En vertu dudit contrat, la société SAS ALMAT exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 01/09/2025, pour une durée déterminée de DOUZE (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.

Pour avis.

COMMUNAUTÉ COMMUNES DES PORTES EURÉLIENNES D'ÎLE-DE-FRANCE

Avis d'enquête publique Déclaration de projet entraînant mise en compatibilité du PLU d'AUNEAU

Par délibération en date du 27 mars 2025, la Communauté de communes a prescrit la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU d'AUNEAU.

Par arrêté du 6 octobre 2025, le Président de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à ce projet.

A cet effet, Monsieur le Président délégué du Tribunal Administratif d'Orléans, a désigné Monsieur Frédéric IBLED en qualité de Commissaire-Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 22 octobre 2025 à 9h00 au mercredi 5 novembre 2025 à 17h30, soit une durée de 15 jours.

Un dossier sera déposé à la mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, consultable pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Commissaire-Enquêteur recevra le public à la mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN les :

– Lundi 27 octobre de 13h30 à 17h30.

– Mercredi 5 novembre de 13h30 à 17h30.

Le dossier sera également consultable sur le site Internet de la Communauté de communes (www.porteseureliennesidf.fr) et celui de la commune d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (www.ville-ab2s.fr). Un poste informatique sera mis à la disposition du public afin de consulter le dossier au service urbanisme de la mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations concernant la mise en compatibilité du PLU d'AUNEAU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit, soit par courriel à l'adresse suivante : plu.auneau@porteseureliennesidf.fr, soit par courrier en mairie à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur, Mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, avenue Gambetta, BP 90090, 28702 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN CEDEX.

Les courriels et courriers reçus et enregistrés sont réservés à l'usage unique de l'enquête publique en cours et seront communiqués au Commissaire-Enquêteur qui les annexera au registre de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et à la Communauté de communes, aux jours et heures d'ouverture et ce pour une durée d'un an.

EARL BELHOMME

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Siège social 6, ferme de la Madeleine
28300 GASVILLE-OISEME
411 642 648 RCS CHARTRES

Modification de gérant

L'AGE en date du 22 octobre 2025 a constaté le décès de la gérante actuelle, Madame Denise BELHOMME et a nommé en qualité de gérant, Monsieur William BELHOMME demeurant à GASVILLE-OISEME 28300, 6, ferme de la Madeleine.

Pour avis, la Gérance.

OPALINE LOCATION

1 bis, rue André Ravalée - ZI NORD
28100 DREUX

Transformation en SAS

Aux termes des délibérations du 15/10/2025 l'AGE des associés de la société OPALINE LOCATION, SARL au capital des 8.000 €, Siège social 1 bis rue André Ravalée ZI NORD, 28100 DREUX, immatriculée au RCS de CHARTRES sous le numéro 498 922 194, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 15/10/2025, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son siège, son objet social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 8.000 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession d'actions au profit de tiers est soumise à une procédure d'agrément.

Direction : Madame Jocelyne BAZARNIK, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la société est dirigée par :

Présidente de la société : Madame Jocelyne BAZARNIK demeurant 200, rue des Mélanges, 28300 AMILLY.

Pour avis, la Présidente.

CHAINTRIER AVOCATS ASSOCIÉS

COGEP AVOCATS
6, rue Denis Poisson - 28000 CHARTRES - Tél. 02 37 28 59 68

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025 à 14 HEURES

à l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de CHARTRES, au Palais de Justice de ladite ville 3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES et tenant audience 11, rue du Cardinal Pie, 28000 CHARTRES

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION commune de LES VILLAGES VOVEENS 28150

Le Bois Paillet

Un bien immobilier

Cadastré : Section YY numéro 131.

DÉSIGNATION

MAISON COMPRENANT :

Séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bains, wc, combles.

La maison est neuve mais inachevée.

Elle est inoccupée.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de CHARTRES le 2 octobre 2024, où il peut être consulté ainsi qu'au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant, les enchères seront reçues par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de CHARTRES sur la :

MISE À PRIX CI-APRÈS :

UN LOT..... 30.000 € (TRENTÉ MILLE EUROS)

La visite sera réalisée par Maître Céline ROUSSEAU-HUGUENIN, huissier de justice à COURVILLE-SUR-EURE (28), le vendredi 28 novembre 2025 de 14h à 16h.

Toute personne qui voudra porter les enchères devra présenter à son mandant et contre récépissé, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque (avec attestation de provenance des fonds) libellé à l'ordre de la CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €, un extrait de son acte de naissance ayant moins de six mois de date, une pièce d'identité, son livret de famille (ou une copie certifiée conforme) et pour les sociétés, un extrait K Bis ; outre une attestation conforme à l'article R.322-41-1 du Code des Procédures Civiles d'exécution.

Fait à CHARTRES, le 21 octobre 2025.
Signé : Maître Séverine DUCHESNE.

Pour tous autres renseignements, s'adresser :

- 1) la SELAFA CHAINTRIER AVOCATS - tél. 02 37 28 59 68 ;
- 2) au GREFFE DU JUGE DE L'EXÉCUTION près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHARTRES où le cahier des conditions de vente est déposé - Tél. 02 37 18 72 56 ;
- 3) sur Internet : www.ordredesavocats-chartres.com



Maître Laure
POMMIER-HONNEUR
Notaires Associés de la SCP
Laure POMMIER-HONNEUR
et Adeline MARIOTTO
titulaire d'un Office Notarial
à MAINTENON (28)
11, rue Saint-Pierre

Avis de modification de gérant

Par suite du décès à LE COUDRAY 28630, le 22 décembre 2020, de Monsieur Jack, Charles, Clément BENOIST, retraité, époux de Madame Jacqueline, Cécile, Ernestine, Marcelle RICHARD demeurant à BAILLEAU-ARMENONVILLE 28320, 20, route du Parc Les Gâtineaux, né à BAILLEAU-SOUS-GALLARDON 28320, le 18 décembre 1941, le gérant de la société dénommée SCI ROUTE DU PARC, Société Civile Immobilière au capital de 2.000 €, ayant son siège social à BAILLEAU-ARMENONVILLE 28320, 20, route du Parc, identifiée au SIREN sous le numéro 524 447 646 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHARTRES.

Le gérant de ladite société était Monsieur Jack, Charles, Clément BENOIST.

Par suite du décès de Monsieur Jack BENOIST et suivant délibération des associés de la société en date du 23 mai 2025, le gérant de ladite société est dorénavant : Madame Sylvestre, Jacqueline, Marcelle BENOIST demeurant à BAILLEAU-ARMENONVILLE 28320, 36, route du Parc, Les Gâtineaux, née à CHARTRES 28000, le 25 avril 1967.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres.

Pour avis et mention,
M^{re} POMMIER-HONNEUR, Notaire.

Édité par la S.A.R.L.

L'Écho de Brou

au capital de 41.600 €
Siège : 15, rue de la République, 28160 BROU
Tél. 02 37 47 00 52

Le directeur de la publication, responsable de la rédaction : Jean-Claude BIZEAU

Associés : M^{me} René BIZEAU
M. Jean-Claude BIZEAU

Abonnement : 1 an : 60 €

Journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'Eure-et-Loir.

C.P.P.A. n° 0126 C 83766

Imprimerie de L'Écho de Brou

Toute reproduction interdite



Avis d'obsèques / Annonces classées

28

BROKA
Maison familiale fondée en 1950

Pompes Funèbres
Contrats obsèques
Marbrerie
Articles funéraires

NOS 6 AGENCES Toujours proche de vous 24h/24 & 7j/7

Châteaudun, Bonneval, Lucé/Chartres, Brou, Cloyes, Mondoubleau

Lucé
45 rue du Maréchal Luchaire
02 37 28 40 22
chartres@broka.fr

www.broka.fr

ANNONCES LÉGALES
Retrouvez toutes les publications sur
www.centreofficielles.com

04.73.17.31.27
legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Mairie de Gellainville
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE MAIRIE À BONVILLE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de Gellainville (28)
Numéro national d'identification :
Code : SIRET - N° : 21280177300012
Code postal / Ville : 28630 Gellainville
Groupement de communes : Non
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
Identifiant interne de la consultation : MA2/2025-CNM
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : HELENE CORDIER
Tél : +33 625565302 - Mail : helene.cordier@chartres-amenagement.com
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les éléments sont mentionnés dans le règlement de consultation.
Capacité économique et financière : Les éléments sont mentionnés dans le règlement de consultation.
Capacités techniques et professionnelles : Les éléments sont mentionnés dans le règlement de consultation.
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 19 novembre 2025 - 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui
Critères d'attribution :
- Critères de sélection des candidatures :
- capacité professionnelle
- capacité technique
- capacité financière
- Critères de jugement des offres :
- valeur technique (50% de la note finale)
- prix (50% de la note finale)
Ces éléments sont détaillés dans le règlement de consultation.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Construction d'une nouvelle mairie à Bonville - Commune de Gellainville
Classification CPV : 45000000
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Construction neuve d'une nouvelle Mairie d'environ 400 m².
Lieu principal d'exécution de tous les lots : Champ de foire - impasse de la forge - Bonville - 28630 Gellainville
Durée du marché (en mois) : 12
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché allié : Oui
Section 5 : Informations sur les lots
LOT N°1 : TERRASSEMENT - GROS ŒUVRE
Classification CPV : 45100000
LOT N°2 : ÉTANCHÉITÉ
Classification CPV : 45261410
LOT N°3 : COUVERTURE - ZINC
Classification CPV : 45261213
LOT N°4 : ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR - BRIQUES EXTÉRIEURES
Classification CPV : 45321000
LOT N°5 : SERRURERIE
Classification CPV : 44316500
LOT N°6 : MENUISERIES EXTÉRIEURES
Classification CPV : 45421000
LOT N°7 : CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS
Classification CPV : 45421100
LOT N°8 : MENUISERIES INTÉRIEURES
Classification CPV : 45421150
LOT N°9 : ÉLECTRICITÉ CFC/CEA
Classification CPV : 45331000
LOT N°10 : PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION

Classification CPV : 45310000
LOT N°11 : CARREJAGE - FAIENCE
Classification CPV : 45431100
LOT N°12 : SOLS SOUPLES
Classification CPV : 45432110
LOT N°13 : PENTURE - NETTOYAGE
Classification CPV : 45442100
LOT N°14 : SONDES GÉOTHERMIQUES
Classification CPV : 45255500
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires :
La visite du site n'est pas obligatoire, mais vivement conseillée. Le site sera réputé connu des candidats.
Date d'envoi du présent avis : 22 octobre 2022

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

COMMUNAUTÉ COMMUNES DES PORTES EURELIENNES D'ÎLE-DE-FRANCE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet entraînant mise en compatibilité du PLU d'Auneau

Par délibération en date du 27 mars 2025, la Communauté de communes a prescrit la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU d'Auneau.

Par arrêté du 6 octobre 2025, le Président de la Communauté de communes des Portes Eureliennes d'Île-de-France a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à ce projet.

A cet effet, Monsieur le Président délégué du Tribunal Administratif d'Orléans, a désigné Monsieur Frédéric BILLET en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 22 octobre 2025 à 9h00 au mercredi 5 novembre 2025 à 17h30, soit une durée de 15 jours.

Un dossier sera déposé à la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, consultable pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien les :
- Lundi 27 octobre de 13h30 à 17h30
- Mercredi 5 novembre de 13h30 à 17h30

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la communauté de communes (www.porteseureliennesidf.fr) et celui de la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (www.ville-ch2s.fr). Un poste informatique sera mis à la disposition du public afin de consulter le dossier ou service urbanisme de la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Les observations concernant la mise en compatibilité du PLU d'Auneau pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit, soit par courriel à l'adresse suivante : phu.auneau@porteseureliennesidf.fr, soit par courriel en mairie à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Avenue Gambetta - BP 90900 28702 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN Cedex.

Les courriels et courriers reçus et enregistrés sont réservés à l'usage unique de l'enquête publique en cours et seront communiqués au commissaire enquêteur qui les annexera au registre de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et à la communauté de communes, aux jours et heures d'ouverture et ce pour une durée d'un an.

CENTRE FRANCE PUB

Votre partenaire LOCAL pour vos diffusions NATIONALES

04 73 17 31 27 | legales@centrefrance.com
www.centreofficielles-legales.com

VENTES

CHAINTRIER AVOCATS ASSOCIÉS - COGEP AVOCATS
6, rue Denis-Poisson - 28000 CHARTRES - Tél. 02.37.28.59.68

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**Une maison à usage d'habitation
COMMUNE DE LES VILLAGES VOOVENS (28150)
Le Bois Paillet**

Un bien Immobilier cadastré : section YY numéro 131 pour une contenance de 4 ares et 27 centiares

A l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de CHARTRES, au Palais de Justice de ladite ville, 3 rue Saint Jacques 28 000 CHARTRES et tenant audience au 11, rue du Cardinal Pie, 28000 CHARTRES, le

JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025 À 14 HEURES

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'aux requête, poursuites et diligences de :

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL VAL DE FRANCE, Société Coopérative à capital variable, ayant son siège social 1, rue Daniel Boutet, 28000 CHARTRES, immatriculée au RCS de CHARTRES sous le numéro 400 868 188, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

CRÉANCIÈRE POURSUIVANTE

Ayant pour avocat : Maître Séverine DUCHESNE, Avocat Associé de la SELAFA CHAINTRIER AVOCATS, Avocat au Barreau de CHARTRES,

Il sera le JEUDI ONZE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ À QUATORZE HEURES, à l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de CHARTRES, salle ordinaire des audiences, procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens en seul lot dont la désignation suit :

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION NEUVE

A ce jour non terminée et non réceptionnée selon les indications du propriétaire.

La maison est hors d'air / hors d'eau mais l'aménagement intérieur n'est pas terminé. La maison n'est pas chauffée et n'a pas de compteur électrique. Elle n'est pas reliée aux compteurs d'eau et de gaz installés en extérieur et l'évacuation des eaux pluviales n'est pas reliée.

A L'INTÉRIEUR : la maison se décompose :

- séjour de 19,90 m² - cuisine de 11,90 m² - chambre 1 de 10,80 m² - salle de bains de 5,00 m² - chambre 2 de 10,80 m² - combles - WC de 1,20 m²

A L'EXTÉRIEUR : parcelle herbeuse non clôturée à l'avant et à l'arrière de la maison

Bien Inoccupé.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de CHARTRES le 2 octobre 2024, où il peut être consulté.

Les enchères seront reçues par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de CHARTRES sur la :

MISE À PRIX CH-APRÈS : un lot 30 000 € (TRENTE MILLE EUROS)

La visite sera réalisée par Maître Céline ROUSSEAU-HUGUENIN, Commissaire de Justice à COURVILLE-SUR-EURE (28) le vendredi 28 novembre 2025 de 14 h à 16 h

Toute personne qui voudra porter les enchères devra présenter à son mandant et contre récépissé, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque (avec attestation de provenance des fonds) représentant 10% du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3 000€, un extrait de son acte de naissance ayant moins de six mois de date, une pièce d'identité, son livret de famille (ou copie certifiée conforme) et pour les Sociétés, un extrait Kbis ; outre une attestation conforme à l'article R.322-411 du Code des Procédures Civiles d'exécution.

Fait à CHARTRES, le 21 octobre 2025

Signé : Maître Séverine DUCHESNE

Pour tout autre renseignement, s'adresser :

1. A la SELAFA CHAINTRIER AVOCATS (02.37.28.59.68).

2. Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES où est déposé le cahier des conditions de vente et peut être consulté (02.37.18.72.56)

3. Sur internet : www.ordredesavocats-chartres.com

AVIS DE DÉCÈS

AVIS DE DÉCÈS NOGENT-LE-ROTHOU

Les amies de

Michelle PROUX

ont la tristesse de vous annoncer son décès, survenu le 31 août 2025, à Bordeaux.

Nous la remercions pour son engagement auprès de Mai Pourquoi, de l'UNICEF et d'autres associations sociales et éducatives.

Son amitié sincère et bienveillance va nous manquer.

Condoléances sur www.dansuncoeurs.fr

1005549

CENTRE FRANCE PUB

Contactez le service Obsèques

Du lundi au vendredi : 9h - 18h

Samedi : 14h - 18h

Pour une parution le lendemain, vos avis sont à adresser avant 17h30 (17h le samedi)

04 73 17 31 41 • obsèques@centrefrance.com